

En noir : le sujet. En rouge : les observations. Dans les citations de la Note de service, sont soulignés en rouge les passages à l'égard desquels les prescriptions du sujet examiné apparaissent en contradiction.

## Pour apprécier une œuvre d'art, suffit-il qu'elle nous plaise ?

### (A)

Comment ne pas examiner la structure de la question elle-même : « Pour... suffit-il » sans laquelle les définitions de mots font partir le candidat dans tous les sens ? La Note de service indique que ce groupe de questions vise à faire « définir les termes du sujet ». Il est fallacieux d'inviter le candidat à négliger précisément ceux qui articulent l'énoncé.

1. De quoi parle-t-on quand on parle d'une œuvre d'art ? En admettant que l'on parte sur des définitions de termes, ce qui semble imprudent (imprudence dont les effets apparaissent nettement dans la partie B), la première question à se poser ne serait-elle pas de se demander ce que signifie « apprécier » puisque là est le but poursuivi ? Une chose ordinaire peut-elle être une œuvre d'art ? Pourquoi partir sur cette distinction plutôt que sur une autre (œuvre d'art/objet technique, par exemple, qui a, en outre, le mérite d'avoir été étudiée puisqu'elle est au programme) ? Cette distinction est-elle ici pertinente : que peut signifier « apprécier » une chose ordinaire ? Dans la mesure où, pour un candidat, « apprécier » ne se distingue vraisemblablement pas immédiatement d'« aimer », le guider ne devrait-il pas consister à lui permettre d'opérer cette distinction ? Donnez des exemples. Des exemples de quoi, au juste ? De choses ordinaires que l'on apprécie ? D'œuvres d'art qui sont des choses ordinaires comme un ready made ?... Loin de guider le candidat, cette question l'invite à des réponses désordonnées qui le mettent en difficulté.

2. Quelle sorte de plaisirs une œuvre d'art peut-elle procurer ? S'il s'agit de savoir « s'il suffit », le plaisir doit être rapporté à l'appréciation. S'interroger sur les différentes sortes de plaisirs que peut procurer une œuvre d'art ne guide pas le candidat dans la compréhension de la question mais l'en détourne. On remarquera que, pour l'auteur du sujet, il semble n'y avoir qu'une seule sorte de plaisirs (qui eux sont au pluriel). Un candidat qui remarquerait cette conjugaison du singulier et du pluriel ne pourrait qu'être perplexe.

3. Une œuvre d'art peut-elle apporter autre chose que du plaisir ? La question n'est-elle pas plutôt de savoir si « apprécier » relève du seul plaisir ?

4. Que signifie par conséquent le terme « apprécier » ? Le « par conséquent » est fallacieux. L'appréciation n'implique-t-elle aucun plaisir (« suffit-il ») ? d'aucune sorte (cf. question 2) ?

On ne voit pas en quoi ces questions guident le candidat « pour dégager les enjeux de la question posée » et on se demande quels ils sont aux yeux de l'auteur du sujet.

### (B)

1. Si l'appréciation d'une œuvre d'art repose sur le plaisir L'auteur du sujet veut-il dire « sur le seul plaisir » (la question est de savoir « s'il suffit ») ou bien admet-il implicitement que le plaisir entre en jeu dans l'appréciation, ce à quoi les précédentes questions n'ont pas préparé le candidat (puisque la définition d'«apprécier » est référée aux « autres choses » qu'une œuvre d'art pourrait apporter) ?, n'est-elle pour autant que subjective ? Pourrait-elle être objective ? A la différence du sujet de composition n° 1, il semble qu'on entende ici « subjectif » comme relatif au sujet et « objectif » comme relatif à l'objet. L'articulation avec la question suivante (plaire universellement) risque d'induire le candidat en erreur : l'auteur du sujet présuppose une analyse (de type kantien) qu'il n'invite pas le candidat à effectuer.

2. Une œuvre d'art peut-elle plaire à tout le monde, universellement ? Comment évitera-t-on une réponse de fait sauf si le candidat prend « peut-elle » au sens, non d'un état de fait, mais d'une possibilité théorique, ce à quoi les questions ne l'invitent pas ? Si l'on voulait guider l'élève vers une vraie difficulté conceptuelle, il aurait sans doute été plus utile de faire travailler ici le repère dans son entier (universel/général/particulier/singulier) et d'inviter le candidat à le mettre en rapport avec subjectif/objectif. On observera que, parmi les repères disponibles, on n'invite pas le candidat à mobiliser en fait/en droit pourtant susceptible de l'éclairer. Un nouvel exemple de l'ambiguïté des prescriptions concernant les repères dans l'épreuve.

3. Certaines œuvres d'art sont difficiles à comprendre : cela nous empêche-t-il de les apprécier ? Idem. On présuppose ici une opposition entre « appréciation » voire « plaisir » et « compréhension », qui ne permet pas au candidat de parvenir à l'idée d'un jugement, visiblement sous-jacente chez l'auteur du sujet mais que les questions devant amener à une définition d'« apprécier » ne permettent pas de construire. Quel est l'intérêt de cette question par rapport à l'énoncé pour un candidat qui répondrait benoîtement qu'on ne peut apprécier quelque chose que l'on ne comprend pas ?

4. Une œuvre qui ne nous plairait pas pourrait-elle néanmoins être appréciée de nous, et pour quelles raisons ? Idem. Le « guidage » dans l'analyse en A ne permet pas au candidat de répondre à cette question (la définition d'« apprécier » a été demandée comme une conséquence de la question « Une œuvre d'art peut-elle apporter autre chose que du plaisir ? »). Et n'oriente pas vers l'intelligence de l'énoncé.

Pour mémoire, en effet, celui-ci ne demande pas si pour apprécier une œuvre d'art, il faut qu'elle nous plaise

mais s'il suffit qu'elle nous plaise pour que nous l'apprécions. Au vu de ce contresens, il semble que l'on puisse conclure que la méthode d'analyse adoptée (qui fait l'impasse sur l'articulation de l'énoncé pour ne retenir que les termes qui y sont articulés) n'est pas adéquate à l'intelligence rigoureuse d'un sujet. Et observer l'extrême difficulté à poser les « bonnes » questions pour guider effectivement et efficacement les élèves.

**(C)**

1. Quelles sont les réponses possibles à la question : « Pour apprécier une œuvre d'art, suffit-il qu'elle nous plaise ? » **Comment pourrait-on répondre à cette question ? La question de la « suffisance » n'a été à aucun moment envisagée.**

2. À l'aide d'exemples ou de références à vos lectures et à votre expérience, exposez en un paragraphe développé et argumenté chacune de ces réponses possibles. **Idem, par voie de conséquence.**

**(D)**

En tenant compte des éléments précédents, à l'aide de vos connaissances, de votre expérience et de vos lectures, vous proposerez et justifierez, de manière précise et développée, la réponse qui vous paraît la plus pertinente à la question posée par le sujet. Vous la justifierez en envisageant, notamment, les conséquences qu'elle peut avoir au plan d'une culture personnelle, des relations que nous entretenons avec les autres ou, plus largement, de la place de l'art dans la société. **Mêmes remarques que pour le sujet de composition n°1. On ne voit pas dans le travail demandé ce qui permettrait à un candidat d'opter pour une réponse plutôt que pour une autre. L'argumentation ne suffit pas à résoudre un problème philosophique – qu'au demeurant, le candidat n'a pas été invité à construire.**